L'assassin de la rue Grange-aux-Belles a été arrêté

Albert Digart, qu'on soupçonnait être l'auteur de l'assassinat de Mme Pottier, rue Grange-aux-Belles, a fait des aveux hier après-midi, vers 15 heures, après avoir été interrogé toute la journée du samedi et hier matin par la Police judiciaire.

Il a été aussitôt écroué au dépôt pour être mis à la disposition de M. Bru, juge d'instruction.

LE MILLIONNAIRE BONHOURE A ÉCHAPPÉ A UN ACCIDENT D'AUTO

Près de Marignane, l'automobile de M. Bonhoure, qui gagna un lot de cinq millions à la loterie nationale, est entrée en collision avec une autre voiture.

M. Bonhoure est indemne, mais sa femme et deux autres personnes ont été assez sérieusement blessées.

5.000 NÈGRES MANIFESTAIENT A NEW-YORK

On mande de New-York, que la police a dispersé à l'aide de gaz lacrymogènes une foule de 5.000 nègres qui manifestaient violemment contre la condamnation des nègres de Scootsboro.

APRÈS LE BAL

Il est permis d'aimer la danse. Mesdemoiselles, mais n'en abusez pas. Combien de jeunes filles en effet ont laissé leur santé au bal d'où elles sortaient en nage pour aller prendre le frais ou déguster au buffet une boisson glacée. Amusez-vous certes, mais vous n'avez qu'une santé qu'il faut conserver : avant de sortir n'oubliez pas de bien vous couvrir, et au lieu de prendre un breuvage glacé, demandez une boisson chaude et sucrée qui tout en vous désaltérant vous reconfortera et donnera des forces à vos muscles fatigués. 9048.

LA RÉVISION DES PENSIONS DE GUERRE

Conformément à la loi et aux décrets des 31 mai et 13 décembre 1933, instituant une révision des pensions de guerre, l'examen des dossiers des invalides se poursuit actuellement.

Afin de permettre aux intéressés de faire valoir les droits légitimement acquis, une notice détaillée, fournissant à cet égard des renseignements précis, vient d'être publiée.

Cette notice sera envoyée gratuitement sur simple demande adressée à M. le Directeur du Contentieux du **Journal des Mutilés et Combattants** 30, rue de la Chaussée d'Antin Paris (9e).

PROMOTION VIOLETTE

Officiers de l'Instruction publique. — MM Carrette Florent, à Roubaix ; Castelain Louis, à Abbeville.

Officiers d'Académie. — Mms Béguin, née Dolez Marie, à Moschain (Somme) ; MM Camberlain Vital, à Bavay ; Caramelle Eugène, à Vendeuil (Aisne) ; Deloison Auguste, à Boulogne-sur-Mer ; Dupuis Gaston à Moulles (Pas-de-Calais) ; Duthoit Fernand, à Lille ; Fernet Eugène, à Albert ; Gautier Théophile, à Montdidier ; Gest Léon, à Liévin ; Guille Désiré, à Sains-du-Nord ; Halbaut Alfred, à Lourches ; Harang Albert, à Laon ; Lesage Jules, à Caudry ; Maen Jean à Roubaix ; Mériaux René, à Arras ; Mozart Liévin à Campblin-en-Pévèle ; Panien Emile à Cambrai ; Retteu Paul, à Hellemmes ; Thillier Emile, à Fruges ; Tondeur Désiré à Denain ; Villers Paul-Louis, à Saint-Amand.

A LA VIERGE NOIRE
227, rue Gambetta
LILLE
LE PLUS BEAU CHOIX DE
Complets ET PARDESSUS sur mesure 250 f.
2 essayages

JOURNÉE DE LA BOURGOGNE A LA FOIRE DE LILLE

Pour la première fois à la Foire Internationale de Lille, va être organisée, avec le concours des groupements commerciaux et industriels de la région de Dijon et de Beaune du Syndicat d'initiative de Nuits-Saint-Georges et de la Société des originaires de Bourgogne et du Morvan, une « Journée de la Bourgogne », qui aura lieu le jeudi 12 avril.

Les négociants en vins et en produits alimentaires de la Bourgogne participeront en très grand nombre, cette année, à la Foire. Les liens qui unissent cette ancienne province à la Flandre se trouveront encore resserrés par une manifestation qui aidera en outre à la reprise des affaires. Aussi les Bourguignons ont-ils été heureux de répondre à l'invitation qui leur a été faite par la Foire de Lille. Cette « Journée de la Bourgogne » comprendra notamment un grand banquet bourguignon qui sera présidé par M. **Gaston Gérard**, maire de Dijon ancien ministre. A ce banquet, qui sera très certainement un chef-d'œuvre de l'art culinaire, viendront assister les reines des vins de Bourgogne ainsi que les « Cadets de Bourgogne ». Au cours du repas, commentaires des plats et des vins et chansons à boire des « Cadets de Bourgogne ».

A la fin de l'après-midi, M. Gaston Gérard nous fera sur la Bourgogne, une conférence accompagnée de la projection d'un film, de poésies et de chansons régionalistes.

L'organisation de cette journée, qui sera honorée de la présence de la S M la Reine du Vin de France, entourée de ses demoiselles d'honneur, a été placée sous les auspices des originaires de Bourgogne et du Morvan et l'on peut être assuré que cette manifestation remportera dans notre région la plus vif succès.

Au repas du soir GRAIN DE VALS *Laxatif amaigrissant*

Nez-Gorge

Végétations, amygdales gonflées, rhumes de cerveau, sinusites, catarrhe nasal, ozène, maux de gorge, laryngites, pharyngites, enrouements, extinctions de voix et toutes maladies du nez et de la gorge conduisent à la surdité par infection et inflammation des trompes (qui réunissent le nez aux oreilles) ou bien descendent sur la poitrine et provoquent toux, rhumes, bronchites, grippe, asthme, emphysème, coqueluche, etc. Toutes ces maladies sont combattues par Nazinette, nouveau et merveilleux baume nasal chargé d'essences végétales antiseptiques qui détruisent les microbes, décongestionnent les muqueuses, apaisent les sinusites, suppriment les mauvaises odeurs nasales, empêchent les quintes de toux, calment les oppressions et font respirer. La maladie entra par le nez, c'est dans le nez qu'il faut la vaincre. Brochure 32 p., gratuite.

Le tube de Nazinette : 6 Fr. toutes pharmacies ; A défaut : Laboratoires Biologiques Docteur Gilbert, 6, rue du Laos, Paris (15e).

NAZINETTE

UN PASSAGER D'UN PAQUEBOT S'EST JETÉ A LA MER

M. Eugène Tramon, passager de 2e classe à bord du « Gouverneur-Général Laférière » s'est jeté à la mer entre Oran et Alicante.

Dans des papiers retrouvés à bord il aurait manifesté l'intention de se suicider.

Me J.-C. LEGRAND NE DÉFENDRA PAS VIOLETTE NOZIÈRES

Interrogé par les journalistes, Me Jean-Charles Legrand a déclaré, que par courtoisie pour un confrère, il n'accepterait pas d'assurer la défense de Violette Nozières.

RÉUNION DU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE DU NORD

La Grande Brasserie des Enfants de Gayant à Douai, avait un procès pendant devant le Conseil de Préfecture, contre la Compagnie du Nord.

Cette société réclamait 300.000 francs de dommages-intérêts à la Compagnie du Nord, étant donné qu'elle est propriétaire d'un immeuble à usage de Brasserie-Malterie, au faubourg de Paris, près d'un passage à niveau de la ligne du chemin de fer Douai-Lille.

Or, par suite de l'exécution d'un passage supérieur, la Compagnie a modifié la route nationale de Douai-Cambrai de telle sorte — déclare la Société plaignante — que son immeuble se trouve maintenant en une sorte de cul-de-sac, dont le fond est constitué par l'ancien passage à niveau supprimé.

De ce fait, la société prétend subir un préjudice.

Le Conseil interdépartemental de Préfecture a rejeté hier, en un arrêté motivé, la demande de la société, attendu que le préjudice direct et matériel dont elle fait état n'est pas prouvé, la Grande Brasserie restant desservie par une voie de circulation aussi importante que l'ancienne route.

La société des « Enfants de Gayant » est en outre condamnée aux dépens.

LES IVe FLORALIES VALENCIENNOISES

C'est sous l'égide de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France que va se dérouler, en octobre prochain, l'une de ces grandioses manifestations dont notre département du Nord semble être devenu depuis quelque temps le centre de prédilection.

Ces IVe Floralies Valenciennoises, à l'exemple de leurs sœurs aînées, seront une manifestation internationale de ce que la partie horticole compte de plus subtil.

Le succès des précédentes organisations, le patronage assuré des plus éminentes personnalités françaises et étrangères, le concours des firmes les plus réputées de Belgique, Hollande, Luxembourg, Angleterre, Suisse, Italie, etc..., l'apport, par les centres floraux les plus cotés, des spécimens les plus rares, les plus précieux. La présence des collections uniques de Gand, Bruxelles, Bruges, Anvers, Tournai, Malines, Monaco, etc...; la participation enfin de nos propres créations françaises (de tous les points de notre pays, des Flandres au Midi, des Côtes Normandes à notre Alsace-Loraine, de nos terres d'Afrique enfin), semblent être le plus sur garant d'un succès dont il n'est pas prématuré de prévoir toute l'importance.

Mais malgré cette époque tardive, il semble d'ores et déjà que les quelques 3.600 m2 du vaste hall de la Foire Commerciale de Valenciennes prolongé de l'immense tente des Floralies Parisiennes (d'une superficie pour le moins égale) seront à peine suffisants pour abriter toutes les ravissantes fragilités qui ont déjà répondu ou répondront à l'appel de la société organisatrice, et concourront à apporter à ce gala de la nature tout le charme, pour nos regards, et un peu d'apaisement pour nos cœurs.

Et cette apothéose florale aura servi dans le même temps la cause de la science et de l'art horticoles.

La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France informe ses sociétaires que pour cette circonstance, elle leur accorde ainsi qu'à un membre de leur famille, la gratuité d'entrée à l'Exposition.

LE CONCOURS AGRICOLE D'AUDRUICQ A CONNU HIER, UN GRAND SUCCÈS

La crise de l'élevage dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs n'a nuit en rien au succès, accru d'année en année, de l'importante manifestation agricole qui s'est déroulée hier sur la Grand Place d'Audruicq. Les éleveurs de la région ont compris que leur seule défense réside en la recherche de la qualité et le jury n'a eu que l'embarras du choix entre des sujets d'élite

EN HAUT, de gauche à droite : *MM. MARQUANT, juge de paix, Louis BOO, maire d'AUDRUICQ et conseiller général ; LEFEBVRE DU PREY, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture ; TABART-ROBERT, sous-préfet de St-OMER. On voit*, au second plan : *MM Paul VERVA conseiller d'arrondissement et président du Comice et BOLLART, conseiller d'arrondissement.* — EN BAS : *Le taureau sans dent, de race flamande, premier prix et son propriétaire M. WIRQUIN-DEMAGNY fils*, à SAINT-FOLQUIN.

Outre cette manifestation agricole organisée par la ville et le Comice de **Lumbres**, le programme de la journée comportait encore une exposition-concours d'animaux de basse-cour, réservée à tous les éleveurs amateurs et une expositions d'instruments agricoles et objets intéressants la culture.

Ces expositions retinrent également l'attention d'une foule nombreuse arrivée de bon matin, des communes environnantes

Vers 10 heures, des personnalités furent reçues à l'Hôtel de Ville par M Louis BOO, maire d'Audruicq, dont le dévouement pour les éleveurs est bien connue.

A travers les stands

A l'issue de la réception, les personnalités visitèrent les stands, sous la conduite de M le maire qui est en même temps conseiller général et de M. Paul VERVA, président du Comice Agricole d'Audruicq et conseiller d'arrondissement. Nous avons remarqué MM. LEFEBVRE DU PREY, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture ; TABART-ROBERT, sous-préfet de **Saint-Omer**, qui présidaient la journée ; DE SAINT-JUST, député de Saint-Omer ; DOUPON DE SAINT-MARTIN, conseiller général maire de **Lourches** ; BOLLART, conseiller d'arrondissement; DISSAUX et BACQUET, adjoints au maire ; BARRA, professeur d'agriculture ; MARQUANT, juge de paix, etc...

Les bestiaux destinés à la reproduction, à l'élevage ou à la boucherie furent à n'en pas douter la partie la plus attrayante de la journée. On admira les plus beaux sujets et il est certain que la région d'Audruicq doit être placée par celles qui arrivent en tête dans la production du cheptel français. Sa situation exceptionnelle, son climat tempéré la richesse de ses pâturages et la science de ses éleveurs y contribuent dans une large part.

L'aviculture à Audruicq ne reste pas non plus en arrière, grâce à l'activité de la jeune et florissante société Les nombreux visiteurs purent d'ailleurs se rendre compte de l'effort réalisé par les sujets que les éleveurs arrivent à produire dans leurs basses-cours : coqs, poules, canards, pintades, lapins, paons, dindons, été présentés dans un enclos coquettement aménagé.

La visite des stands dans lesquels les exposants offraient les plus beaux spécimens de leurs travaux fut très intéressante. Signalons au hasard de nos souvenirs, de manifiques machines agricoles : batteuses, releuses, etc.; des voitures automobiles et hippomobiles; des appareils électriques plus ingénieux les uns que les autres, etc...

Et pendant ce temps, les commerçants avaient installé de superbes étalages dans les principales artères de la ville où flottaient des drapeaux.

A 13 heures eut lieu un banquet auquel assistèrent les personnalités citées plus haut.

CONTRE LE REFOULEMENT DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

UNE DÉLÉGATION D'ÉLUS COMMUNISTES A ÉTÉ REÇUE A LA PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

On nous communique :

« A la suite de nombreuses expulsions d'ouvriers immigrés dans la région minière du Pas-de-Calais et devant la menace de refoulement de 20.000 autres travailleurs étrangers, une délégation désignée par une assemblée des populations ouvrières de **Montigny-en-Gohelle, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens**, composée de quelques membres de l'Union Fraternelle des femmes contre la guerre et le Fascisme, du Secours Rouge International et des femmes Polonaises expulsées avec leur famille s'est rendue à la Préfecture du Pas-de-Calais, à Arras.

Cette délégation était conduite par M A Parent, conseiller d'arrondissement du Parti Communiste et de M. Lecointe maire de Montigny-en-Gohelle.

» Elle fut reçue par M. le Préfet en personne.

» La délégation présenta les revendications suivantes : 1° Les raisons des expulsions ; 2° le retrait de l'arrêté d'expulsion qui frappe ces travailleurs immédiatement.

» Sur ces deux points M. le Préfet refusa de discuter les mesures prises par le Gouvernement à l'égard des immigrés.

» La délégation insista pour que les expulsés obtiennent un délai et le remboursement des sommes retenues sur leurs salaires depuis leur séjour en France à la Caisse Autonome et le paiement des frais de retour dans leur pays pour toute leur famille.

» Sur ces points, M. le Préfet a promis d'examiner les cas ecumis par la délégation. »

INTERRUPTIONS DE CIRCULATION

Les interruptions de circulation suivantes sont prévues pour la semaine du 18 au 24 mars :

G. C. 2, à **Téteghem.** — Circulation déviée par le G. C. 4, le V. O. I des voyageurs le chemin Kockinne-Straete et le G. C. 2 (embranchement vers Zuydcoote), jusqu'au 15 juin 1934.

G. C. 4 à **Téteghem.** — Circulation déviée par la R. N. 40, les G. C. 72, 2 et 4 jusqu'au 31 juillet 1934.

N. 16b, à **Rosendaël.** — Circulation déviée par la R. N. 40, le G. C. 4 et le G. C. 60 jusqu'au 30 septembre 1934.

R. N. 42 à **La Chapelle-d'Armentières.** — Circulation déviée : 1° sens Lille-Armentières par le G. C. 7b, le G. C. 7, la R. N. 352 ou le G. C. 6, jusque Pérenchies, le G. C. 7, le G. C. 7b et la R. N. 345 ; 2° sens Armentières-Lille : R. N. 345, le G. C. 7e, le G. C. 7 et le G. C. B., jusqu'au 15 mai.

V. O. 3 à **Emmerin.** — D'Emmerin à Ancoisne circulation déviée par le V. O. 7 d'Haubourdin, dit de « La Canteranne » et par le V. O. 5, jusqu'au 15 avril 1934.

G. C. 33 à **Auinoye.** — Circulation déviée : 1° pour les véhicules venant de Berlaimont et se dirigeant vers la gare d'Auinoye par la R. N. 351 et le V. O. 2 (rue Gambetta) ; 2° pour les véhicules venant de la gare d'Auinoye et se dirigeant vers Berlaimont par le G. C. 33, le V. O. 3 (rue Mirabeau), le V. O. 6 (rue Parmentier), le G. C. 117 (rue La Fontaine) et la R. N. 351, jusqu'au 14 mai.

G. C. 107c à **Louvroil.** — Circulation déviée par le G. C. 121, la R. N. 2 la R. N. du Cateau à Erquelines, le G. C. 107 (ligne principale) et la rue Dordolot (V. O. 4), jusqu'au 1er avril 1934.

Entends son gai ramage, il suggère un bocage

Horloge rustique av. oiseau mobile qui chante quand sonne l'heure. Coucou véritable

CHANTANT

N° 800 Haut. 27 cm.

Sculpture artistique en relief, bois ciré, lonoé, contrepoids pin doré, balancier régulateur. Mouvement laiton, solide, 36 heures. Précision étonnante

Garantie **10** ans

BAISSE DE PRIX

Envoi contre 46 fr. au remboursement. 48 fr. 2 horloges. 88 fr.

Visitez nos magasins ou écrivez :

COPA Dép. X

59, boulevard de Strasbourg PARIS

Cette amertume !

La première fois que j'ai bu de la SUZE, apéritif à la gentiane, j'ai été comme vous un peu surpris, mais je devais bientôt trouver cet apéritif délicieux. Vous pouvez d'ailleurs, en diminuer l'indispensable amertume avec un peu de cassis ou de sirop de citron. »

SUZE

Apéritif à la gentiane

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente du Comité Départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre s'est réunie à la Préfecture du Nord samedi à 15 h., sous la présidence de M. Roger Variomme, secrétaire général du Nord, représentant M. le Préfet, président du Comité départemental, assisté de M. Cassel, secrétaire général, chef des services administratifs.

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars courant, de la Commission permanente est approuvé.

L'Assemblée prend connaissance d'une part d'une communication de l'Office National des Mutilés Combattants et Victimes de la Guerre concernant la nouvelle composition de la Commission permanente telle qu'elle est déterminée par le décret du 28 février 1934, relatif au mode de désignation des représentants des pensionnés de guerre et des anciens combattants au sein des Comités départementaux et, d'autre part, des dispositions prévues par l'article 120 de la loi des finances du 31 mai 1933 relatives à la révision des pensions.

La Commission statue sur 97 demandes de secours et allocations à titre exceptionnel ; 7 avances à titre de secours remboursables ; 1 prêt pour besoins professionnels et 1 prêt d'honneur aux pensionnés de guerre.

L'Office National a également adressé une communication concernant les demandes de retraite du combattant présentées après le 1 mars 1934 par des titulaires de la carte du combattant ayant atteint depuis plus d'un an à cette date l'âge prévu pour l'obtention de la retraite du combattant.

M. le Ministre des Pensions a reconnu la qualité du combattant au titre de l'article 1 du décret du 1er juillet 1930 à 25 anciens combattants de la guerre 1914-1918 et à 4 anciens militaires qui avaient fait momentanément l'objet d'un retrait de carte du combattant.

L'Assemblée statue sur 104 recours en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930 ; 135 demandes de secours et allocations à titre exceptionnel ; 10 avances à titres de secours remboursables ; 1 prêt pour besoins professionnels et 1 prêt d'honneur aux anciens combattants.

La séance est levée à 17 h. La prochaine réunion aura lieu le 7 avril 1934.

MAUVAIS ESTOMAC ; VIE DE MISÈRE !

C'est un fait qu'un estomac "détraqué" est très souvent la source de maux innombrables, physiques et moraux. Un excès d'acidité, l'indigestion plus ou moins chronique, donnent lieu souvent à une mauvaise haleine qui écarte de vous les êtres les plus chers. Des gaz, de la flatulence, l'envie de vomir après les repas, créent un état mental qui enlève toute énergie, toute ambition. Souvent ce ne sont, au début, légers au début, de gêne, de gastrite, dyspepsie chronique ou en ulcération stomacale. Arrêtez net les plus légers symptômes du mauvais fonctionnement de l'estomac. Au moindre malaise après les repas, migraines, étourdissements ou lourdeurs, prenez une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnesie Bismurée, l'anti-acide qui arrête en trois minutes la fermentation des aliments et vous soulage immédiatement. La Magnésie Bismurée est un anti-acide énergique qui supprime très rapidement toutes les aigreurs. Elle est d'autre part un accélérateur des fonctions digestives et empêche toute fermentation. Elle vous procure, dans l'un ou l'autre cas, un soulagement immédiat. En vente dans toutes pharmacies 10 Frs. ou grand format économique 14 frs. 85.

T. S. F.

RADIO-P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 3)

Lundi 19 mars. — 8 h. : Revue de la Presse Parisienne du matin. — 12 h. 30 Relais de Paris P.T.T. — 14 h. : Informations, cours des valeurs. — 19 h. Disquet : Je vous aimerai dans l'ombre (Romberg) ; Le chaland qui passe ; La Traviata ; Rigoletto. — 19 h. 15 : Cours, communiqués, résultats des deux derniers tirages des primes. — 19 h. 30 : Causerie littéraire par M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université. — 19 h. 45 : Informations ; Disques : Sous les tilleuls (Massenet) ; Moment musical (Schubert) ; Andante cantabile (Tschaikowsky). — 20 h. : Indication de l'heure ; Résultats du tirage des primes. — 20 h. 05 : Emission de disquee demandés par les adhérents : 1812, ouverture (Tschaikowsky) ; Marche du 2e régiment de ligne (Hansotte) ; Marche des Allobroges ; Marche du 1er zouave ; Michel Strogoff (Artus 20 h. 30 : Soirée théâtrale organisée par l'Association de Radiophonie du Nord et la Station Radio Coloniale, interprétation de « La Lettre », de Somerset Maugham Distribution : Bernard Joyce, M. Claude Noël ; Robert Stanley, M. Jacques Bonnehon ; Ong-Chi-Seng, M. Lamberty ; Gerald Nicolson, M. Prouvost ; Williams M Gaston Degand ; Le sergent, M. Delillo Choung-Hi, M. Leduc ; Leslie Stanley Mms Marguerite Lecomte ; Mms Joyce Mlle Simonne Dégardin ; Mme Smith, Mlle Séfra.

A l'issue, relais de Paris P.T.T., pour le reportage de la course des Six Jours

RADIO-PARIS (1.648 m. 3). — 6 h. 45 : Culture physique. — 7 h. : Disques. — 7 h. 15 : Presse ; météo. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 12 h : Orchestre : Sérénade nocturne en sol (Mozart) ; Jenser symphonia (Beethoven) ; Nuit et songes ; Moment musical (Schubert) ; Album pour la jeunesse (Schumann) ; Quatuor (Boellmann) ; Le Calife de Bagdad ; Aida ; Petite suite (Bizet) ; Habanera ; Joyeuse marche (Chabrier) ; Cloches dans la bruma (G. Stalin) ; Divertissement chez Madame (Cadou) ; Recueillement (Gallon) ; Gavotte (Steck). — 13 h. 20 : Bourse, informations. — 18 h. 20 : Communiqué agricole — 18 h. 40 : Chronique des livres — 19 h : Causerie musicale : Le Vaisseau fantôme ; Tannhauser ; Lohengrin. — 19 h. 30 : La vie pratique. — 20 h. : Le Clos (Ch. Silver). — 21 h. 30 : Informations, Chronique.

TOUR EIFFEL (1.369 m.). — 8 h. : Revue de presse des P.T.T. — 13 h. : Informations. — 17 h. 45 : Journal parlé ; Informations ; Magazine ; Théâtre ; Actualités. — 19 h. 30 : Concert : Le Printemps (Verdi) ; Le Réveil des fleurs (E. Bach) ; La Rosée sur les fleurs (Pesse) ; Printemps (Nérini) ; Gazouillement de printemps (Sinding) ; Amour printanier (O Strauss) ; Sous bois (Staub) ; Sous la pluie printanière (Akimanko) ; Printemps sur la mer (E. Flament) ; Printemps (Debussy) ; Suite printanière (Wesly) ; Promenade en forêt (Christiné) ; Voix du printemps (Strauss) ; Marche printanière (Filipucci). — 20 h. 15 : Informations

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 Réveil en fanfare et concert. — 7 h. 20 et 8 h. 20 : Revue de la presse. — 8 h : Concert. — 12 h. 5 : Orchestre : Cavalerie légère ; Les Sirènes (Waldteufel) Variations concertantes (Infante) ; Rapsodie basque (G. Pierné) ; La Korrigane (Widor) ; Nocturne de la Navarraise ; Manon Lescaut ; Espana ; Scènes pittoresques (Massenet) — 18 h. 58 : Disque, Ouvertures de poète et paysan. — 19 h. 10: Journal parlé. — 19 h 37 : Disques. — 19 h. 50 : La servante maîtresse (Pergolèse). — 20 h. 10 : Demi-heure d'humour — 20 h. 55 : Disques. — 22 h. 10 : Jazz Hot. — 22 h. 40 : Reportage de l'arrivée des Six Jours.

RADIO-STRASBOURG (349 m. 2). — 18 h. : Musique polonaise. — 19 h. : Causerie — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 Relais de Nancy : Coriolan ; Les maîtres chanteurs ; La chanson du charbonnier (Chapuis) ; Concerto pour deux violons (Bach) ; Petite suite (Dehussy) ; Tendresse (Bachelet) ; Gallia (Gounod).

RADIO-TOULOUSE (335 m. 2). — 18 h. 15 : Orchestre argentin. — 1h 30 Opérettes. — 18 h 45 : Coppélia (Delibes). — 19 h. : Mélodies. — 19 h 30 Orchestre de salon. — 19 h. 45 : Opéras. — 20 h. 30 : Accordéon. — 21 h. 30 Musique militaire. — 22 h. 30 : Orchestre viennois. — 22 h. 45 : Opéras-Comiques — 23 h. : Concert. — 23 h. 15 : Musique de danse — 0 h. 05 : Mélodies. — 0 h. 15 Opéras.

BRUXELLES (Emission franç. 483 m. 9). — 12 h. : Disques. — 13 h. 10 : Concert — 14 h : Radiophonie scolaire. Musique inspirée par le Vendredi-Saint. — 17 h Concert. — 18 h. 15 : Concert. — 20 h. : Concert. — 21 h. 15 : Concert. — 22 h. 10: Concert.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 45 : Concert : Admiral Stosch (Latann) ; Tango castillan (Adam) ; La danse des vagues (Cataiani) ; Le Songe d'une nuit d'été. — 12 h. 45 : Sang viennois (Joh. Strauss) ; Feuilles tombantes (Carena) ; Souvenirs de Sorrente (de Curtis). — 13 h. 5 : Danses espagnolee (Moszkowsky). — 13 h. 20 : Paraphrase sur les valses de Strauss (de Groot) ; Mariage en Orient (Prichystal). — 13 h. 35 : Danses espagnoles (Granados) ; Launischer Gluck, d'après un motif de Joh. Strauss (Burger) ; Auprès de ma blonde (Chomel) ; Show boat (Hammerstein) ; Das Edelweiss ; Block bottom (Heuderson) La valse accordéon (Chagnon). — 15 h. : C'est Parisette (Delille) ; Le C'aron de Moudros (Goltre). — 19 h : La Belle Hélène ; Fantaisie sur des œuvres de Godard ; Mélodie (Paderewski) : Chanson polonaise (Pournow) ; Berceuse (Kriska); Le soldat du chocolat. — 19 h. 45 : Chansons et poésies polonaises et françaises — 20 h. 50 : Concerts pour cordes (Pittelberg). — 21 h. 15 : Récital de piano.

NATIONAL (1.500 m.). — 12 h. : Orgues. — 13 h. 45 : Concert. — 15 h. : Gramophone. — 16 h. : Récital de sonates : Sonate en sol pour violon et piano (Brahms). — 16 h 30 : Concert écossale : La poupée de Nuremberg ; Valse romantique (Sibelius) ; Crépuscule (Jules Massenet) ; Souvenirs de Brahms (Morena) ; Le vieux refrain (Kreisler) ; Syncopation (Kreisler) ; Marche miniature viennoise ; Roméo et Juliette — 18 h 30 : Beethoven : Quatuor en fa — 21 h. 35 : Orchestre : La fiancée vendue ; Lamento (Bridge) ; Introduction Danse des apprentis ; Entrée des maîtres chanteurs ; Invitation à la valse (Weber) ; Marche hongroise (Berlioz). — 22 h. 30 : danse.

Agriculture Commerce Industrie

LES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA RÉCOLTE DE BLÉ DE 1933

Le « Journal Officiel » publie le décret suivant, relatif aux moyens mis en œuvre par la Caisse Nationale de Crédit Agricole, pour faciliter aux producteurs de blé le warrantage. En voici les dispositions essentielles :

Art. 1er. — Les prêts consentis par les caisses de crédit agricole en application de l'article 64 de la loi de finances du marché du blé sont réalisés au moyen de warrants sur le blé ou d'effets, les caisses de crédit agricole pouvant demander également toutes garanties complémentaires qu'elles jugeront utiles.

Les effets doivent être accompagnés d'un engagement pris par l'emprunteur de rembourser le prêt qui lui aura été accordé aussitôt qu'il aura effectué la vente de sa récolte de blé et qu'il en aura reçu le montant.

Les prêts aux sociétés coopératives agricoles, aux syndicats agricoles et aux associations agricoles ayant passé des contrats de stockage avec l'Etat, peuvent être réalisés directement par les caisses régionales de crédit agricole mutuel.

Pour permettre la clôture des opérations dans le délai prévu par l'article 64 de ladits loi de finances du 28 février 1934, la date de remboursement de ces divers prêts ne pourra être postérieure au 28 février 1935.

Art. 2. — Les avances de l'Etat à la caisse nationale de crédit agricole sont faites en tenant compte des sommes prêtées par elle aux caisses régionales de crédit agricole mutuel.

Les avances de l'Etat portent intérêt à partir du premier jour de la dizaine au cours de laquelle elles sont reçues par la caisse nationale de crédit agricole, et les sommes reversées à l'Etat par la caisse nationale de crédit agricole cessent de porter intérêt à partir du dernier jour de la dizaine au cours de laquelle le reversement a eu lieu.

Les intérêts dus par la caisse nationale de crédit agricole à l'Etat, seront arrêtés au 28 février 1935 et versés à l'Etat avant le 15 mars suivant. Une première liquidation sera faite avant le 15 janvier 1935, compte tenu des opérations faites à la date du 31 décembre 1934.

CARRIÈRES DE L'ÉTAT EN 1934

Guide (Gratuit complet), 128 pages. Ecr. Ecole Spéciales Administration, 28 Bd des Invalides, Paris-7e

AU CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX

Mouvement du 12 au 17 Mars 1934

Laines peignées, 526.666 kilos ; Laines filées : fils peignés, 67.075 k. ; fils cardés, 11.003 k. ; Blousses et Laines diverses, 12.799 k. ; Cotons, Jute, Lin, etc., 40.218 k. — Total : 657.761 kilos.

Conditionnement, 1.259 1/2 ; Titrages, 373 ; Dégraissages, 10 ; Essais divers, 16 ; Mesurage, 29 pièces.

Marché à terme, de Roubaix-Tourcoing : 5.090 kilos.

Ne lui dites pas...

que je suis belle, grâce à l'emploi d'une crème de beauté. Les produits Teindelys possèdent des propriétés si surprenantes, qu'on obtient, par leur emploi, un teint magnifique qu'on jurerait naturel. La Crème Teindelys, préparée d'après les conseils du docteur Raymondon, ancien médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, employée chaque matin, après les ablutions, en massage, fait disparaître toutes les impuretés : boutons, dartres, rougeurs, rugosités de la peau. L'épiderme devient lisse et net. Les muscles conservent toute leur élasticité. Un peu de rouge aux joues, puis poudrer légèrement avec la Poudre Teindelys : chair pour les très blondes ; ocrée pour les brunes. Grâce à l'emploi journalier des produits Teindelys, une femme de 50 ans possède le teint d'une très jeune femme, étonnant tout son entourage. Les épidermes secs emploieront la Crème Teindelys grasse. Les épidermes gras emploieront la Crème Teindelys sèche. Prix 6 fr., toutes parfumeries. Envoi d'un échantillon contre 1 fr. en timbres-poste. Arys, 3, r. de la Paix, Paris. Conseils de beauté grat. sur demande.

AU CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Entrées du 12 au 17 Mars

Laines peignées, 639.718 k. ; Laines filées, 111.281 k. ; Blousses et Laines diverses, 203.342 k. ; Cotons, 29.888 k. ; Textiles artificiels, 255 k. — Total : 984.484 kilos.

Conditionnements, 2.250 ; Titrages, 233 ; Dégraissages, 10.

Marché à terme Roubaix-Tourcoing : 12.605 k 300 ; Anvers : 6.822 k. 400.

UN BOUCLIER CONTRE LES RHUMATISMES.

C'est encore l'acide urique, ce poison de l'organisme, qui cause les rhumatismes, si douloureux... Dès que les reins ne l'éliminent plus, il se trouve en excès dans le sang. Il se dépose alors dans les tissus musculaires et provoque des rhumatismes qui, parfois, deviennent noueux. Le meilleur remède — et incontestablement le plus efficace — est l'Urodonal, le plus puissant dissolvant de l'acide urique, le libérateur des tissus. L'Urodonal convient à tous et n'affecte ni le cœur, ni les reins, ni l'estomac, ni aucun autre organe. Urodonal protège des rhumatismes. Ttes phcies et Ets Chatelain, 2 rue Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits. Demandez la notice R. N. 86.

— A — B — U — D —

Imp. du Réveil du Nord 186, rue de Paris Lille

Le Gérant : Emile GEST

FEUILLETON DU 19 MARS 1934. — N° 49

GOSSE D'AMOUR

par Michel MORPHY

— Vous ?... Mais comment ?...

— Ça, c'est mon affaire Voulez-vous les vingt mille francs ?

— A mon âge, ça ne serait pas de trop pour me dédommager.

— Eh bien ! ce n'est pas difficile : il ne s'agit que d'aller voir ma fille là où elle est

La mercière eut une mine désappointée Ce n'était que ça ?

Elle flairait déjà un vol pour lequel elle toucherait vingt gros billets pour sa part ; et après ce qu'elle venait d'entendre, ses espérances de fortune lui paraissaient bien compromises.

Alors Jacques Bienvenu lui expliqua sa pensée.

Lisa était arrêtée, mais la police n'avait pu mettre la main sur le magot.

Son amant avait pris la fuite avec quelques écrins Donc la somme rondelette était encore à peu près intacte, là où sa fille — d'une fille intelligente » — l'avait cachée.

Eh bien ! il fallait que la veuve Francis allât voir Lisa en prison.

Celle-ci n'était pas au secret, et en sa qualité de vieille parente, on lui accorderait la permission de l'approcher.

— Voilà un mot pour elle. Trouvez moyen de le lui faire passer Quelques jours après, vous retournerez auprès d'elle et vous prendrez sa réponse. Avec cette réponse, nous dénicherons la belle galette et vous aurez votre part, comme de juste, puisque vous êtes de la famille.

Il lui présenta papier formant enveloppe soigneusement collé, et pas plus grand qu'une pièce de deux francs.

Il avait pas plusieur heures à confectionner ce message dans lequel il annonçait à sa fille qu'il avait tout préparé pour la faire évader.

Mais il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et il finissait en lui demandant de lui faire connaître l'endroit où elle avait caché sa « pelote », ou de lui donner un mot pour celui qui en était le détenteur, afin qu'il pût mettre ses projets à exécution...

— Vous lui parlerez de la pluie et du beau temps ; mais le papier, n'oubliez pas le papier !

La veuve Francis tenait l'étroit papier entre les doigts

— Vous avez compris ?

— Oui. Et j'aurai vingt mille francs ?

— Parole d'homme !

— Eh bien ! on marchera.

Ce mot lui plut, et il dit :

— Avec cette femme, on pourra tout entreprendre pour de l'argent Mais comment ferez-vous ? inter